

**ASSOCIATION S.E.A. 74**  
Maison Départementale des Sports  
97A, avenue de Genève

74000 ANNECY

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2011

**ASSOCIATION S.E.A. 74**  
**Maison Départementale des Sports**  
**97A, avenue de Genève**

**74000 ANNECY**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2011**

**Cabinet Pierre REMISE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Chambéry  
18, rue du Pré d'Avril  
74940 ANNECY-LE-VIEUX  
Tél : 04 50 32 14 60  
Fax : 04 50 32 35 82  
Email : pr.cpr@orange.fr

ASSOCIATION S.E.A. 74  
Maison Départementale des Sports  
97, avenue de Genève  
74000 ANNECY

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2011**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association S.E.A. 74, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS -**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS -**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que nos travaux ont porté sur les éléments suivants :

- les créances d'exploitation et les modalités d'appréciation des risques de dépréciation ;
- les immobilisations corporelles, et notamment les options opérées ainsi que les modalités d'amortissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy-le-Vieux,  
le 6 mars 2012



Le Commissaire aux comptes  
Pierre REMISE

# Bilan actif

SEA 74

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 370	1 854	516	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 600	20 573	3 027	3 617
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	175		175	175
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>26 445</b>	<b>22 427</b>	<b>4 018</b>	<b>4 092</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	54 471		54 471	128 738
Autres créances	87 469		87 469	17 598
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	10 000		10 000	10 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	336 624		336 624	223 050
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>488 564</b>		<b>488 564</b>	<b>379 386</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>515 009</b>	<b>22 427</b>	<b>492 582</b>	<b>383 478</b>

# Bilan passif

SEA 74

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	287 152	258 134
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 484</b>	<b>29 018</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>291 635</b>	<b>287 152</b>
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	25 241	14 584
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>25 241</b>	<b>14 584</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		2
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 848	4 436
Dettes fiscales et sociales	78 894	74 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	91 963	2 927
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>175 705</b>	<b>81 742</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>492 582</b>	<b>383 478</b>

# Compte de résultat

SEA 74

Etats de synthèse au 31/12/2011

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises	197	0,02	432	0,04	-235	-54,39
Production vendue	765 721	62,75	777 919	65,75	-12 198	-1,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	454 302	37,23	404 836	34,22	49 466	12,22
Reprises et Transferts de charge	961	0,08	491	0,04	471	95,92
Cotisations						
Autres produits	3 075	0,25	3 750	0,32	-675	-18,00
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 224 256</b>	<b>100,33</b>	<b>1 187 427</b>	<b>100,36</b>	<b>36 830</b>	<b>3,10</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	75 635	6,20	63 505	5,37	12 129	19,10
Impôts et taxes						
Salaires et Traitements	905 546	74,21	870 552	73,58	34 994	4,02
Charges sociales	228 706	18,74	226 071	19,11	2 634	1,17
Amortissements et provisions	1 435	0,12	4 448	0,38	-3 013	-67,74
Autres charges	240	0,02			240	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 211 561</b>	<b>99,29</b>	<b>1 164 577</b>	<b>98,43</b>	<b>46 984</b>	<b>4,03</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 696</b>	<b>1,04</b>	<b>22 850</b>	<b>1,93</b>	<b>-10 154</b>	<b>-44,44</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	3 204	0,26	2 492	0,21	712	28,55
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>3 204</b>	<b>0,26</b>	<b>2 492</b>	<b>0,21</b>	<b>712</b>	<b>28,55</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>15 900</b>	<b>1,30</b>	<b>25 343</b>	<b>2,14</b>	<b>-9 443</b>	<b>-37,26</b>
Produits exceptionnels	55		48		7	13,77
Charges exceptionnelles	814	0,07	99	0,01	715	724,41
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-759</b>	<b>-0,06</b>	<b>-50</b>		<b>-708</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	14 584	1,20	18 310	1,55	-3 726	-20,35
Engagements à réaliser	25 241	2,07	14 584	1,23	10 657	73,07
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>4 484</b>	<b>0,37</b>	<b>29 018</b>	<b>2,45</b>	<b>-24 534</b>	<b>-84,55</b>
<b>Contribution volontaires en nature</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
<b>Total des charges</b>						

## Règles et méthodes comptables

Concerne : SEA 74

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 492 582 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 484 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/02/2012.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 832	538		2 370
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 832</b>	<b>538</b>		<b>2 370</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	999			999
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 779	823		22 601
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 777</b>	<b>823</b>		<b>23 600</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	175			175
- Prêts et autres immobilisations financières	300			300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>475</b>			<b>475</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>25 084</b>	<b>1 361</b>		<b>26 445</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	538	823		1 361
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>538</b>	<b>823</b>		<b>1 361</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 832	22		1 854
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 832</b>	<b>22</b>		<b>1 854</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	203	116		319
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 958	1 296		20 254
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 160</b>	<b>1 413</b>		<b>20 573</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 992</b>	<b>1 435</b>		<b>22 427</b>

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 142 240 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	300		300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	54 471	54 471	
Autres	87 469	87 469	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>142 240</b>	<b>141 940</b>	<b>300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	##ERREUR##		
Prêts récupérés en cours d'exercice	##ERREUR##		

## Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	85 250
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	929
<b>Total</b>	<b>86 179</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 848	4 848		
Dettes fiscales et sociales	78 894	78 894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	91 963	91 963		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>175 705</b>	<b>175 705</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

## Charges à payer

	Montant
CILSE	1 959
DIVERS - CHARGES À PAYER	91 406
<b>Total</b>	<b>93 365</b>

**S.E.A. 74**  
**Maison Départementale des sports**  
**97A, avenue de Genève**

**74000 ANNECY**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2011**

**Cabinet Pierre REMISE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Chambéry  
18, rue du Pré d'Avril  
74940 ANNECY-LE-VIEUX  
Tél : 04 50 32 14 60  
Fax : 04 50 32 35 82  
Email : pr.cpr@orange.fr

ASSOCIATION S.E.A. 74  
Maison Départementale des Sports  
97A, avenue de Genève  
74000 ANNECY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**


**Exercice clos le 31 décembre 2011**

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du code du commerce.

Fait à Annecy-le-Vieux,  
le 6 mars 2012



Le Commissaire aux Comptes  
Pierre REMISE